

CHAPITRE 6. L'ABSURDE

Pourquoi passer du Mystère à l'absurde ? Parce que l'absurde, répugnant, peut aider à mieux apprécier les richesses du Mystère, obscurité bienfaisante. La connaissance d'un contraire peut favoriser la connaissance de son opposé³⁶⁸.

C'est, d'ailleurs, vrai dans une certaine mesure seulement. En effet, comme l'écrit S. Thomas, « il est meilleur pour nous de ne pas connaître les choses mauvaises et viles du fait qu'elles nous empêchent d'en considérer de meilleures (car nous ne pouvons pas connaître plusieurs choses simultanément), et parce que la pensée de choses mauvaises détourne (*pervertit*) parfois la volonté vers le mal » (I, q. 22, a. 3, 3m). En revanche, fuir un contraire a « raison de similitude » avec l'approche de son opposé³⁶⁹.

Quels sont les « philosophes qui professent l'absurde » (*qui absurdum profitentur*), mentionnés sans précision, au numéro 26 de l'encyclique *Fides et ratio* ? L'allusion pouvait paraître limpide en 1998, à la fin du ^{xx}e s., vu que Dominique Janicaud, normalien et philosophe spiritualiste, pouvait écrire, en 2002, dans un livre achevé trois jours avant de mourir, âgé de 64 ans : « l'absurde nous fas-

³⁶⁸ Cf. *In 7Mtp* 6 : « contrariorum formae in materia sunt diversae et contrariae, in anima autem est *quodammodo una species* contrariorum. Et hoc ideo, quia formae in materia sunt propter esse rerum formarum : formae autem in anima sunt secundum modum cognoscibilem et intelligibilem. *Esse* autem unius contrarii tollitur per esse alterius ; sed *cognitio* unius oppositi non tollitur per cognitionem alterius, sed magis *iuatur*. Unde formae oppositorum in anima non sunt oppositae. Quinimmo substantia, idest quod quid erat esse privationis, est eadem cum substantia oppositi, sicut eadem est ratio in anima sanitatis et infirmitatis. Per absentiam enim sanitatis cognoscitur infirmitas. Sanitas autem, quae est in anima, est quaedam ratio, per quam cognoscitur sanitas et infirmitas ; et consistit in scientia, idest in cognitione utriusque. » Voir aussi : F. SCHANG « L'opposition : analyse logique d'une notion flottante », *Syntaxe et Sémantique*, 2012/1, p. 65-85 ; A. MARC, « La méthode d'opposition en ontologie thomiste », *Revue néo-scholastique de philosophie*. 2^e série, n° 30, 1931, p. 149-69 (dans cet article, l'opposition paraît tenir une place trop belle).

³⁶⁹ I-II, q. 35, a. 4, c : « contrario modo se habere ad contraria, habet rationem similitudinis, sicut recedere ab albo et accedere ad nigrum. Et hoc maxime apparet in contradictione, quae est principium oppositionis, nam in affirmatione et negatione eiusdem consistit oppositio, sicut album et non album ; in affirmatione autem unius oppositorum et negatione alterius, attenditur convenientia et similitudo, ut si dicam nigrum et non album. »

cine³⁷⁰ ». La suite du présent chapitre montrera qu'il n'est pas aisé de se prononcer, car il est plus facile de savoir quels sont ceux qui *réfléchissent* sur l'absurde que ceux qui le « professent ». Il est, peut-être, encore plus difficile de découvrir *l'origine* de leurs réflexions. Pourtant, il va falloir tenter de le faire à partir de quelques figures majeures (Tertullien, Kierkegaard, Schopenhauer, Nietzsche, Mallarmé), celles, précisément, qui ont joué un rôle dans l'itinéraire de Sartre, de Camus, ou de Cioran.

Au préalable, le sens des termes « absurde » et « absurdité » doit être indiqué. Nous le ferons à l'école du maître d'Aquin, ce qui, à notre connaissance, n'a jamais été effectué de façon quelque peu détaillée³⁷¹. À la différence des auteurs anciens³⁷², la Bible n'aurait guère pu souffler l'emploi du mot, car sa version latine ne comporte aucun terme de la racine « absurde ». Des notions voisines apparaissent, toutefois, comme *ineptus* (cf. 1 *Tim* 4, 7), *inanis*, *vanus*, *stultus*. À la « folie » (מְהוּלָה) de *Qohelet* 2, 2 le texte latin fait correspondre « errorem », tandis que, sans doute un signe des temps³⁷³, elle est rendue par « absurde » dans l'édition 1958 de la *Bible de Jérusalem* : « Du rire, j'ai dit : Absurde ! ».

³⁷⁰ D. JANICAUD, *Aristote aux Champs-Élysées. Promenades et libres essais philosophiques*, Encre Marine, La Versanne, 2003, p. 160.

³⁷¹ Brève notice (avec références) dans R. J. DEFERRARI, *A latin-english dictionary of St. Thomas Aquinas*, St-Paul ed., 1960, p. 7. Pas d'article dans M.-J. NICOLAS, « Vocabulaire de la Somme théologique », in THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Cerf, 1984, t. 1, p. 93-120 ; B. MONDIN, *Dizionario encicopedico del pensiero di san Tommaso d'Aquino*, ESD, 1991 ; J.-M. FONTANIER, *Le vocabulaire latin de la philosophie*, Ellipses, 2001. Bref article (sans références) dans Ph.-M. MARGELIDON, Y. FLOUCAT, *Dictionnaire de philosophie et de théologie thomiste*, Parole et Silence, 2011, p. 3. R. VERNEAUX, « De l'absurde », *Revue de philosophie*, année 1946, Téqui, 1947, p. 165-97 : utile pour la doctrine, bien qu'il ne se réfère jamais à la lettre de Thomas.

³⁷² Sur l'emploi antique, païen ou chrétien (pères et auteurs ecclésiastiques, grecs et latins), de l'absurdité (αλογον, *absurditas*), cf. J. PÉPIN, « L'absurdité, signe de l'allégorie », in ID., *La tradition de l'allégorie*, Ét. augustiniennes, 1987, p. 167-186.

³⁷³ Ainsi, en 1957, émerge vraiment Jean GENET, avec *Le balcon* (1956), lui dont certains (mais non Sartre) font un auteur du « Théâtre de l'absurde » (cf. M. ESSLIN, *The Theatre of the Absurd*, Londres, 1962, et cr M. MARMIN, « Lettres françaises : le théâtre de l'absurde. », *Études françaises* 1/1, Montréal, fév. 1965, p. 101-5 [p. 102] ; contre Esslin, l'absurde rompt avec la *causalité*, non la *discursivité*, selon M. KUNESOVA, *L'absurde dans le théâtre français Dada et présurréaliste*, Thèse, 2014, Montpellier, p. 274).

I. Première notion de l'absurde

Chez S. Thomas, l'absurdité (*absurditas*) se fait très discrète. Le mot n'est présent qu'en 7 lieux, dont plus de la moitié sont tirés de commentaires (philosophiques ou scripturaires), et jamais dans les grandes synthèses personnelles, hormis une seule fois, dans un contexte polémique sur la pauvreté volontaire (3 CG 132). La répartition des occurrences de l'adjectif et de l'adverbe *absurdus*, *absurde* (absurde, absurdement) est éloquente. Sur 224 (en 207 lieux), 109 se rencontrent dans des œuvres de jeunesse (*Sentences* : 76, *De Veritate* : 33) ; 36 dans la *Catena* ; seulement 10 occurrences dans la CG et 14 dans la *Somme de théologie*. Dans les ouvrages proprement philosophiques, ces vocables n'apparaissent que dans les *Métaphysiques* (15 fois), jamais ailleurs (commentaires ou autres).

Là où Aristote utilise *adunaton*, « impossible », et *atopon*, « déplacé » (*Mét.* 1075a25)³⁷⁴, Thomas transcrit, semble-t-il, la version latine (de Guillaume de Moerbeke ?) qu'il a sous les yeux, avec, respectivement, *impossibilia* et *absurda* (*12Mtp* 12). Le mot grec *atopos*, par son allusion au lieu (*topos*), n'a pas les mêmes connotations qu'*absurdus*. L'*absurde*, d'après la racine *sono* est le « dissonant », le « son discordant », le « faux ». En effet de *sono* viennent, d'abord : le « chuchotement », *susurrus*, puis : le « sourd », *surdus*, qui a donné *absurdus*³⁷⁵. Dans le *De oratore* de Cicéron, ce sens propre est bien attesté : « Il y a des défauts que tout le monde veut éviter ; une voix douce, comme celle d'une femme ou bien exagéré-

³⁷⁴ « On peut certes en trouver des formulations approchantes chez des prédécesseurs [d'Aristote]. Par exemple Platon énonce le principe de contrariété en *République* IV, notamment dans les lignes 436e8-437a2 : "Cette manière de présenter les choses ne nous troublera donc pas, et elle ne nous persuadera pas que la même chose puisse simultanément, dans la même partie d'elle-même et en rapport avec le même objet, subir, ou même être ou accomplir des choses contraires." (Trad. G. LEROUX). Mais Aristote est le premier à penser le principe de contradiction comme premier principe des étants et des déductions et à en faire un des objets de l'étude du philosophe (voir *Gamma* 3, 1005b5 sq.). » (J. LEMAIRE, « La contradiction dans l'*Organon* d'Aristote », *L'enseignement philosophique*, 2008/3, p. 3-21 [p. 3, note 1])

³⁷⁵ Cf. A. ERNOUT et A. MEILLET, « absurdus », in ID., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, 1959, p. 4.

ment dissonante et absurde (désagréable)³⁷⁶. » Le registre auditif rend le vocable apte à suggérer toute sorte d'échos dépourvus d'harmonie.

En une occurrence voisine, là où, en grec, il y a *atopôs* (1075b), à propos de l'opinion d'Empédocle, S. Thomas, comme fait la traduction latine de Moerbeke, utilise *inconvenienter* (ce qui ne *conviend pas*) (*In 12 Mph* 12), (*inconvenienter Empedocles ponit*). Le glissement est sensible, car l'*inconveniens* reste très général, sans préciser s'il s'agit de l'*incohérent*, de l'irrationnel, plus facilement suggéré par ce qui, dans le domaine intellectuel, est « sorti de son lieu » (*atopos*), quittant ainsi le royaume de la raison (alors que l'inconvenant n'apparaît pas toujours comme irrationnel)³⁷⁷.

II. Notion plus précise de l'absurde

Qu'est-ce que l'*absurde* pour Thomas ? Dans le *De veritate*, celui-ci y voit une infraction au principe de contradiction, lorsqu'il déclare dans une objection (et ce point n'est pas remis en cause par la suite) : « absurde » (*quod est absurdum*) « l'erreur des anciens philosophes, qui disaient que tout ce que l'on pense (*omne quod quis opinatur*) dans l'intelligence est vrai, et que deux contradictoires sont vraies simultanément » (*QDV* 1, 2, arg. 3). Une fois au moins, Thomas, comme on vient de voir, joint l'*absurde* et l'*impossible* (*In 12 Mph* 12), sans que, toutefois, le texte identifie formellement les deux vocables. Il faut d'ailleurs remarquer que l'impossible n'est pas seulement l'impossible *en soi* (ce qui répugne selon la raison même du sujet et du prédicat), mais aussi l'impossible *sous tel rapport parti-*

³⁷⁶ *De oratore* III, 11 : « Sunt enim certa vitia, quae, nemo est, quin effugere cupiat ; mollis vox, ut muliebris, aut quasi extra modum absona atque absurda. » (éd. Noyes, 1839, p. 156).

³⁷⁷ M.-J. NICOLAS relève la difficulté de la traduction de *non conveniens* : « illogique, absurde, incohérent, maladroit... » (« convenance, convenable », in THOMAS D'AQUIN, *Somme théologique*, Cerf, 1984, t. 1, p. 100).

culier (par rapport à telle puissance particulière)³⁷⁸. Si l'on identifie *absurde* et *impossible*, devrait-on admettre qu'il y a un absurde *par participation*, qui n'inclut pas de contradiction intrinsèque, en fonction du rapport à la cause prochaine : créer, justifier ne peut se faire que par Dieu seul, immédiatement ; c'est donc *impossible* pour une créature, et cela pourrait être dit « absurde par participation ». À vrai dire, S. Thomas suggère plutôt qu'un tel *impossible* n'apparaîtrait « dissonant » (absurde) que pour celui qui ne sait pas s'élever jusqu'à la sagesse. Le Docteur angélique réfère, en effet, à la « sottise » évoquée par l'apôtre (*1Cor* 1, 20) (« Dieu a rendu sotte la sagesse de ce monde », *stultam fecit Deus sapientiam huius mundi*) le fait de « juger impossible à Dieu » « ce qui est [seulement] impossible à la nature » (I, q. 25, a. 3, 4m)³⁷⁹. C'est là, en fonction de la cause prochaine, qu'est située la contingence ou la nécessité d'un effet³⁸⁰ (domaine de prédilection de *La nausée* sartrienne), c'est là qu'on situe l'absence de certitude³⁸¹, qui peut (comme l'illustrent les ré-

³⁷⁸ Cf. I, q. 25, a. 3 : « Possibile autem dicitur dupliciter, secundum Philosophum, in V *Metaphys.*. Uno modo, per respectum ad aliquam potentiam, sicut quod subditur humanae potentiae, dicitur esse possibile homini. (...) Dicitur autem aliquid possibile vel impossibile absolute, ex habitudine terminorum, possibile quidem, quia praedicatum non repugnat subiecto, ut Socratem sedere ; impossibile vero absolute, quia praedicatum repugnat subiecto, ut hominem esse asinum. (...) quidquid potest habere rationem entis, continetur sub possibilibus absolutis, respectu quorum Deus dicitur omnipotens. Nihil autem opponitur rationi entis, nisi non ens. Hoc igitur repugnat rationi possibilis absoluti, quod subditur divinae omnipotentiae, quod implicat in se esse et non esse simul. Hoc enim omnipotentiae non subditur, non propter defectum divinae potentiae ; sed quia non potest habere rationem factibilis neque possibilis. Quaecumque igitur contradictionem non implicant, sub illis possibilibus continentur, respectu quorum dicitur Deus omnipotens. Ea vero quae contradictionem implicant, sub divina omnipotentia non continentur, quia non possunt habere possibilitatem rationem. Unde convenientius dicitur quod non possunt fieri, quam quod Deus non potest ea facere. »

³⁷⁹ « In hoc autem reputatur stulta mundi sapientia, quod ea quae sunt impossibilia naturae, etiam Deo impossibilia iudicabat. »

³⁸⁰ « Possibile vero quod dicitur secundum aliquam potentiam, nominatur possibile secundum proximam causam. Unde ea quae immediate nata sunt fieri a Deo solo, ut creare, iustificare, et huiusmodi, dicuntur possibilia secundum causam superiorem, quae autem nata sunt fieri a causis inferioribus, dicuntur possibilia secundum causas inferiores. Nam secundum conditionem causae proximae, effectus habet contingentiam vel necessitatem, ut supra dictum est. » (I, q. 25, a. 3, 4m).

³⁸¹ Cf. I, q. 14, a. 13 : « potest considerari contingens, ut est in sua causa. Et sic consideratur ut futurum, et ut contingens nondum determinatum ad unum, quia causa contingens se habet ad opposita. Et sic contingens non subditur per certitudinem alicui cognitioni. Unde quicumque cognoscit effectum contingentem in causa sua tantum, non habet de eo nisi coniecturalem cognitionem. »

flexions d'un Sartre, par exemple, lui-même se référant à Kierkegaard et Heidegger³⁸²) susciter divers sentiments d'angoisse sur l'avenir : saint Thomas n'ignore pas la place de l'anxiété ou de l'angoisse, dans la vie humaine³⁸³, cette forme de tristesse qui peut être accrue en raison d'obstacles qui s'interposent³⁸⁴. Il y a donc des degrés dans l'absurde. Frère Thomas en donne au moins un exemple explicite lorsqu'il réfute la théorie de l'universel séparé. Il en vient à comparer le genre et l'individu, et il observe des « incohérences » (*inconvenientia*) « plus absurdes » (*absurdiora*) que « lorsqu'on suppose que les genres et les universels sont les substances des espèces », « dans la mesure où la nature du genre est plus éloignée des singuliers sensibles et matériels, que des espèces intelligibles et immatérielles » (*In 7Mph* 14).

Avec Roger Verneaux³⁸⁵, on peut distinguer un absurde au *sens strict*, contrevenant aux premiers principes de la raison, par opposition à l'absurde au *sens large* qui s'oppose de manière quelconque à l'intelligence.

L'absurde est impossible, mais il n'est pas toujours le faux. Il y a, en effet, du faux qui est possible. Si Socrate est assis, il est faux qu'il soit debout, mais cela reste possible (si sa santé est bonne)³⁸⁶.

³⁸² Par exemple cf. J.-P. SARTRE, *L'Être et le néant*, I/1, § V, « L'origine du néant » : « Il faut donner raison d'abord à Kierkegaard : l'angoisse se distingue de la peur par ceci que la peur est peur des êtres du monde et que l'angoisse est angoisse devant moi. » (Gallimard, 1943, p. 66, nouv. éd., s.d., coll. : « Tel », p. 64).

³⁸³ « Proprius autem effectus tristitiae consistit in quadam fuga appetitus. (...) sic est anxietas quae sic aggravat animum, ut non appareat aliquod refugium, unde alio nomine dicitur angustia. » (I-II, q. 35, a. 8).

³⁸⁴ « Omne enim quod impedit motum ne perveniat ad terminum, est contrarium motui. Illud autem quod est contrarium motui appetitus, est contristans. Et sic per consequens concupiscentia fit causa tristitiae, inquantum de retardatione boni concupiti, vel totali ablatione, tristamur. » (I-II, q. 36, a. 2).

³⁸⁵ Cf. R. VERNEAUX, « De l'absurde », *Revue de philosophie*, année 1946, p. 182.

³⁸⁶ Cf. *9 Mph* 3 : « Quaedam vero sunt falsa tantum, sed non impossibilia, sicut Socratem sedere et stare. Non enim idem est falsum esse et esse impossibile ; sicut te stare nunc est falsum, sed non impossibile. Praedicta ergo positio quantum ad aliqua, vera est, quia quaedam sunt possibilia, licet sint falsa. Non autem quantum ad omnia ; quia quaedam sunt falsa et impossibilia. »

Christian Godin récapitule ainsi :

« Est absurde ce qui, échappant à la dualité du vrai et du faux, n'a pas de sens, soit parce que les règles élémentaires de la logique sont violées (*de-main j'étais mort*), soit parce que les lois élémentaires de la physique sont transgressées (*une vitesse infinie*). L'absurde est au-delà du faux et du contradictoire³⁸⁷. »

La dernière mention paraît discutable. L'absurde soit est le contradictoire (ou l'implique), soit est dépourvu de sens et pour autant *en deçà* du contradictoire.

Christian Godin distingue ensuite l'absurde « du non-sens qui ne satisfait pas aux règles de la grammaire générale, plus précisément de la syntaxe (l'énoncé "entre le pigeon non" est un non-sens). » Selon lui, « [l']absurde respecte les règles de la grammaire et même de la logique apparente (Groucho Marx tâte le pouls d'un homme évanoui en regardant sa montre et dit : "ou bien cet homme est mort ou bien ma montre est arrêtée")³⁸⁸. » Ce respect des règles est requis à la perception d'une contradiction.

Chez S. Thomas, l'absurde n'intervient pas seulement dans un contexte purement logique, pour des propositions abstraites. Au contraire, « il est absurde (*absurdum*) qu'un homme cherche simultanément la science et le procédé (*modum*) qui convient à la science » (2 *Mph* 5) « il est très absurde (*valde absurdum*) que ce qui est, par sa nature, corruptible, soit de même espèce que ce qui est, par sa nature, incorruptible » (3 *Mph* 7) ; l'unité d'intellect pour tous les hommes est « absurde » ; il vaut la peine de s'y arrêter :

« l'homme individuel (*hic homo*) ne serait plus maître de son acte et aucun de ses actes ne serait digne de louange ni de blâme, ce qui éliminerait (*quod est divellere*) les principes de la philosophie morale » : « c'est absurde et contraire à la vie humaine (en effet il n'y aurait plus besoin de délibérer [*consiliari*], ni d'établir des lois). » (*De unit. intel.*, c. 3, c.).

Il faut remarquer à quel point, dans ce cas, l'absurdité noétique pénètre jusqu'au plus profond de l'existential. Thomas prend

³⁸⁷ Ch. GODIN, *Dictionnaire de philosophie*, Fayard, 2004, p. 26.

³⁸⁸ Ch. GODIN, *Dictionnaire...*, p. 26.

aussi en compte, à la suite d'Aristote, les faits les plus exceptionnels : faits de hasard ou de fortune, dont il souligne l'étendue³⁸⁹, anomalies de la nature (*monstra, terata* d'Aristote, 1996), mais jamais nous n'avons trouvé de lieu où il les qualifierait d'*absurdes*. En sens inverse, il tire argument de l'absence de certains monstres pour appuyer la finalité à l'œuvre dans la nature :

« Si c'est parce que la nature n'agit pas en vue de quelque chose que dans le règne animal surviennent des ratés et des monstres, alors il devrait en survenir davantage dans les végétaux. Voit-on des raisolives (*vitigena oleoprora*), mi-raisin et mi-olive, comme il y a des bouvhommes (*bovigena viriprora*) chez les animaux ? Dire que cela se produit paraît incohérent (*inconveniens*). C'est pourtant ce qui devrait se produire, si une même chose arrive aux animaux parce que la nature n'agit pas en vue de quelque chose. Si cela se produit chez les animaux, ce n'est donc pas parce que la nature n'agit pas en vue de quelque chose. » (2Phys 14).

Christian Godin affirme, en un second sens, qui ne s'identifie pas entièrement avec ce que nous venons dire :

« 2. Est absurde ce qui transgresse les lois du bon sens dans l'ordre de l'action (l'irrationalité), ce qui est dépourvu de finalité (la répétition, l'excès de souffrance). L'absurde n'est pas seulement déraisonnable (comme il n'est pas seulement, dans l'ordre logique, irrationnel). Il va au-delà des dualités fondatrices du symbolique (utile/inutile, efficace/inefficace etc.). Le cinéma burlesque doit une bonne part de sa force comique à la représentation de l'absurde³⁹⁰. »

Dans la vue de S. Thomas, ce second sens paraît correspondre à l'acception existentielle de l'absurde (avec remise en cause de la nature des choses). Mais, pour le Docteur médiéval, « ce qui est dépourvu de finalité » comme « la répétition » ou « l'excès de souffrance » n'est impossible que relativement à une considération *particulière* de l'univers ; ce n'est donc impossible que pour celui qui ne s'élève pas jusqu'à une vue de sagesse supérieure ; si l'on identifie impossible et absurde ce ne pourrait être appelé absurde qu'en un

³⁸⁹ D'après la version latine d'*Eccle* 9, 11 : « tempus casumque in omnibus », compris comme « ea quae secundum motum solis generantur et corrumpuntur » ; mais reste un certain ordre chronologique : « secundum aliquem ordinem temporis, casuales defectus inveniuntur in his rebus » (I, q. 103, a. 5, arg. 1 et 1m). Dans le contexte général du livre d'*Eccle*, le verset 9, 11 peut se comprendre de *toute réalité de l'univers matériel* (référée à l'homme). G. Ravasi va en ce sens, dans une traduction peu littérale : « in ogni cosa si annidano caso e occasione » (= en toute chose, se cachent hasard et occasion) (*Qohelet*, Cinisello Balsamo, 2001, p. 278).

³⁹⁰ Ch. GODIN, *Dictionnaire...*, p. 27.

sens large et impropre. D'autre part, lorsque Godin évoque des « dualités fondatrices du symbolique » à propos des couples « utile/inutile, efficace/inefficace etc. », sa perspective ne semble guère compatible avec celle de l'Aquinat, s'il veut restreindre ces couples au domaine du *symbole*, alors qu'il s'agit de modes d'êtres *réels*, soit dans l'ordre du *bien utile*, soit dans l'ordre de la *cause efficiente*. Selon les points de vue où l'on se place, une absurdité apparente (une répétition) peut être dotée d'une certaine efficacité ; même une absurdité stricte (une contradiction), peut être utile, comme on va le voir dans le raisonnement par l'absurde.

III. L'argumentation par l'absurde

Mais l'absurde se fait si discret que la « preuve par l'absurde » aussi bien que la « réduction à l'absurde » ne sont présentes, dans les *Seconds analytiques* que sous la forme de l'argument « *ad impossibile* » (2Post. 20). Ch. Godin délimite les termes³⁹¹ : la « preuve » *établit* la vérité d'une proposition, alors que la « réduction » *rejette* une assertion. Dans les deux cas, on examine une conséquence : la « preuve » manifeste l'évidente fausseté d'une des conséquences résultant de la contradictoire ; la « réduction » fait voir que l'assertion conduirait à une conséquence connue comme fausse. Le paradoxe de ce type de « démonstration » c'est qu'elle est en affinité avec ces notes du mystère que sont le *caché* et l'*inexplicable*. En effet, « la vérité et la connaissance des principes indémonstrables (*indemonstrabilia*) dépend de la "notion" de leurs termes (*ex ratione terminorum*) ; car, une fois connu ce qu'est le tout et ce qu'est la partie, aussitôt on connaît que n'importe quel tout est plus grand

³⁹¹ Cf. Ch. GODIN, *Dictionnaire...*, p. 27 ; voir aussi J.-L. GARDIES, *Le raisonnement par l'absurde*, PUF, 1991 (*Bibliothèque d'histoire des sciences*) et trois cr de J. DUBUCS, *Revue d'histoire des sciences*, 1992, p. 507-8, G. KALINOWSKI, *RPL* 1993, 1993. p. 517-9, Y. GAUTHIER, *Philosophiques*, 20 (2), 1993, p. 513-4.

que sa partie. » (I-II, q. 66, a. 5, 4m) Précisément, « connaître la notion d'étant et de non-étant, de tout et de partie, et des autres choses qui suivent l'étant, desquelles sont constitués, comme de termes, les principes indémonstrables (*indemonstrabilia*), cela appartient à la sagesse, car l'étant commun (*ens commune*) est l'effet propre de la cause la plus haute, Dieu. » (*Ibid.*) « Ce qui tombe en premier dans l'appréhension, c'est l'étant, dont le contenu intelligible (*intellectus*) est inclus en toute chose que l'on appréhende. Et c'est pourquoi le premier principe indémonstrable (*indemonstrabile*) est que "l'on ne peut en même temps affirmer et nier", ce qui se fonde sur la raison d'étant et de non-étant ; et c'est sur ce principe que tous les autres sont fondés, comme il est dit au livre IV de la *Métaphysique* [Γ, 9, 1005 b 29]. » (I-II, 94, 2, c).

Il faut souligner qu'il y a bien là des arguments probants, même s'ils restent négatifs. En effet, « une démonstration rigoureuse et s'appuyant sur des évidences mises en œuvre nécessairement peut très bien n'avoir pas en elle-même le caractère évident : tel est même toujours le cas s'il s'agit d'une démonstration négative » ; cette « voie négative » « consiste en une sorte de démonstration par l'absurde : le parti tenu pour certain se présente alors comme le résidu de l'élimination de tous ceux qui lui sont contraires » ; la démonstration sera « évidente *comme démonstration*, sans pour autant donner l'évidence positive de sa conclusion » ; « il y a des signes évidents sans évidence d'ensemble tout de même qu'il y a arguments nécessaires sans détermination nécessitante »³⁹². S. Thomas insiste sur la valeur probante de l'argumentation sur les premières notions (*communia*), par le métaphysicien, *ad impossibile*. Ce dernier ne se contente pas, alors, d'une *réponse aux objections*. Mais « il montre quelque chose à leur propos comme de sujets (*monstrat aliquid de eis, sicut de subiectis*) ; par exemple qu'il est impossible de conce-

³⁹² M.-L. GUÉRARD, *Dimensions de la foi*, t. 1, p. 225 et 189 (p. 193-4 : application aux miracles) ; t. 2, p. 207, note 417 sur le ch. V.

voir dans l'esprit leurs opposés (*sicut quod, impossibile est mente concipere opposita eorum*) »³⁹³.

IV. L'absurde et quelques autres notions

De l'absurde, il faut distinguer plusieurs autres notions. « "Nihilisme" désigne généralement la négation de toute transcendance divine ou morale et le rejet des hiérarchies de valeurs³⁹⁴ ». Le « Nihilisme » est la pensée du « rien », le « Pessimisme » pensée du pire³⁹⁵. Ce sont là des notions plus générales que l'absurde. Le nihilisme inclut l'absurde, en ce qu'il contredit les premiers principes de la raison, qui conduisent à reconnaître une transcendance divine ou morale et à une hiérarchie des valeurs.

L'étude sur Kierkegaard sera l'occasion de comparer « absurde » et « paradoxe », lequel, au premier abord, ne paraît qu'un absurde au sens large, dans la mesure où il désigne simplement ce qui est contraire à l'opinion du grand nombre³⁹⁶.

³⁹³ *IPost.* 20 (les italiques sont nôtres) : « Quaecunque autem scientia argumentatur circa communia rerum, oportet quod argumentetur circa principia communia, quia veritas principiorum communium est manifesta ex cognitione terminorum communium, ut entis et non entis, totius et partis, et similium. Dicit autem signanter: et si aliqua scientia *tentet monstrare communia*, quia philosophia prima non demonstrat principia communia, sunt enim *indemonstrabilia* simpliciter; sed aliqui errantes tentaverunt ea demonstrare, ut patet in *iv metaphysicae*. Vel etiam quia, etsi *non possunt demonstrari simpliciter*, tamen *Philosophus primus tentat ea monstrare eo modo, quo est possibile, scilicet contradicendo negantibus* ea, per ea quae oportet ab eis concedi, non per ea, quae sunt magis nota. Sciendum est etiam quod primus Philosophus *non solum hoc modo demonstrat* ea, sed etiam monstrat aliquid *de eis*, sicut *de subiectis*; sicut quod, *impossibile est mente concipere opposita eorum*, ut patet in *IV Metaphysicae*. Cum ergo disputet circa haec principia et Philosophus primus et dialecticus, tamen aliter et aliter. Dialecticus enim non procedit ex aliquibus principiis demonstrativis, neque assumit alteram partem contradictionis tantum, sed se habet ad utramque (contingit enim utramque quandoque vel probabilem esse, vel ex probabilibus ostendi, quae accipit dialecticus). Et propter hoc interrogat. Demonstrator autem non interrogat, quia non se habet ad opposita. Et haec differentia utriusque posita est in his, quae de syllogismo sunt, idest in libro priorum. Philosophia ergo prima procedit circa communia *per modum demonstrationis*, et non per modum dialecticae disputationis. »

³⁹⁴ M. WEYEMBERGH, « Nihilisme », in J. GUÉRIN (dir.), *Dictionnaire A. Camus*, R. Laffont, 2010 (*Bouquins*), p. 608-10 [p. 608].

³⁹⁵ Cf. A. DEMARS, *Le pessimisme jubilatoire de Cioran*. Univ. Lyon 3, Pro manuscripto, (2007) 2011 ?, p. 34-5.

³⁹⁶ Sur le *paradoxe* voir d'importants développements récents chez N. ABBAGNANO, *Dizionario di filosofia*, 3a ed. aggiornata e ampliata da G. FORNERO, Utet, Torino, (1999) 2019, p. 793-4; J.-L. MARION, *D'ailleurs, la Révélation*, p. 49-57; 259-67.

CHAPITRE 7. LES « PÈRES DE L'ABSURDE »

Kierkegaard est présenté « communément » comme « le père de la philosophie de l'absurde »³⁹⁷. Quelle réalité recouvre cette étiquette ? Dans quelle mesure peut-elle provenir du *Credo quia absurdum* de Tertullien ? Et quelle fut son influence sur les auteurs du XIX^e s. : Schopenhauer, Nietzsche, Leopardi, ou du début du XX^e : Rensi et Chestov ? Il n'est pas possible de répondre, dans un travail de licence, à toutes ces questions, mais une brève présentation (où seront laissés de côté les auteurs plus littéraires, par exemple Dostoïevski et Kafka, mais aussi des philosophes comme Leopardi, Rensi, Chestov) permettra d'y voir un peu plus clair sur la naissance et la nature de l'absurde. Il faudra se méfier d'une approche purement linguistique. On peut transposer pour le XIX^e s. la remarque faite à propos du Grand Siècle par l'historien René Godenne : « [o]n a beau citer un nombre impressionnant de textes de tous genres où se découvre le mot d'absurde, la démonstration n'en a pas été faite pour autant que les gens du XVII^e siècle avaient le sentiment de l'absurde³⁹⁸. » Il n'en reste pas moins que le biographe de Nietzsche lu par Sartre, Andler, souligne la parenté de son héros avec « l'homme sans lumière abandonné à lui-même » de Pascal³⁹⁹, tandis qu'en recensant *L'Étranger*, l'auteur de *La nausée* évoquera, le mot du même Pascal sur « le malheur naturel de notre condition faible et mortelle⁴⁰⁰ ».

³⁹⁷ « Kierkegaard » « is commonly regarded as the father of the 'philosophy of the absurd' » (B.-L. SAWICKI, *The concept of the absurd and its theological reception in Christian monasticism*, 2005, E. Mellen [Lewiston, N.Y.] , 578 p., *Glossa* 2).

³⁹⁸ R. GODENNE, *cr sur* : C. FRANÇOIS, *La Notion de l'absurde dans la littérature française du XVII^e siècle*, préf. d'E. MOROT-SIR, Klincksieck, 1973, 198 p. (*Critères* 2), *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 55/1, 1977, p. 284-285 [p. 285].

³⁹⁹ C. ANDLER, *Nietzsche, sa vie et sa pensée*, t. 3, Bossard, 1921, p. 173.

⁴⁰⁰ J.-P. SARTRE, *Critiques littéraires. Situations I*, Gallimard, (1947), 2005 (*Folio, Essais* 223), p. 93.

I. L'absurde chez les chrétiens

1. Tertullien

Au moment où l'on croit tenir l'origine de l'absurde, elle s'échappe. En effet, Tertullien (v. 155-v. 255), n'écrit pas « *Credo quia absurdum* » (« Je crois parce que c'est absurde »). Curieusement, son éditeur, Jean-Pierre Mahé, ne dit pas sur quoi il s'appuie pour affirmer que la formule authentique aurait été « déformée par la philosophie médiévale en *credo quia aburdum*⁴⁰¹. » S. Thomas ne cite le nom de Tertullien qu'en 6 endroits de son œuvre, presque toujours pour le critiquer, et jamais en se référant au passage qui nous concerne présentement. Peter Harrison, dans une étude érudite de 2017, commence par préciser que ni les Pères ni les Scolastiques ne renvoient à ce passage ; puis il montre comment notre formule a été forgée en 1770 par Voltaire, qui l'attribuait à S. Augustin, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au milieu d'une dissertation ironique sur « l'économie de paroles » : « Ces mots [*Credo quia absurdum*] qui seraient extravagants dans les affaires du monde, sont très respectables en théologie. Ils signifient que ce qui est absurde et impossible aux yeux des mortels ne l'est pas autant aux yeux de Dieu. »⁴⁰² Le ton est provoquant.

Que dit exactement Tertullien ? « C'est croyable parce qu'inepte. Et après avoir été enseveli il est ressuscité : c'est certain parce que c'est impossible / *credibile est, quia ineptum est*. Et *sepultus resurrexit ; certum est, quia impossibile*⁴⁰³. » Dans ce passage du

⁴⁰¹ Note sur TERTULLIEN, *La chair du Christ*, SC 216, 1975, t. 2, p. 339.

⁴⁰² Voltaire utilise, pour composer ses écrits, le dictionnaire de Bayle, lequel s'inspire manifestement (selon la critique interne) d'un ouvrage très répandu en Angleterre et en Europe : *Religio medici* (Religion d'un médecin) du physicien anglais THOMAS BROWNE, lequel, parlant de sa foi personnelle, assure : « *I learned of Tertullian, certum est quia impossibile est* ». LEIBNIZ avait tenté de minimiser la portée de la parole de Tertullien : « *c'est une saillie, qui ne peut être entendue que des apparences d'absurdité* » (*Essais de Théodicée*, 1710). (Détails dans : P. HARRISON, « "I believe because it is absurd" : The enlightenment invention of Tertullian's Credo. », *Church History*, t. 86/2, 2017/2, p. 339-364 ; sur les Pères et les scolastiques : p. 5 ; sur Voltaire : p. 12-13).

⁴⁰³ TERTULLIEN, *La chair du Christ*, SC 216, 1975, éd. MAHÉ, t. 1, p. 229 (notre trad.). Mahé traduit *ineptum* par : « absurde ».